L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, RUE CHARTRES.

JOURNAL QUOTIDIEN..... PRIX..... $12
DO. TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 } *payable Payement.*

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 10 SEPTEMBRE 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.
POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Béton-Rouge.
3me. *District*—LŒUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—BETH LEWIS, des Rapides.

CLUB DU TIPPECANOE.

Il y aura une assemblée régulière ce soir à 7 heures et demie, dans le salon de l'Arcade de Caldwell.

Les billets pour la convention whig à Béton-Rouge, y seront distribués.

JOHN GIBSON.

Nous avons prouvé (voir l'Abeille du 8) l'inconséquence des défenseurs du pouvoir au sujet de l'abolition, inconséquence palpable puisque le raisonnement des Vanocrates se réduit à ceci : "Mr. Van Buren "a été abolitioniste pendant long temps; donc il n'est "pas abolitioniste. Le général Harrison s'est toujours montré l'ennemi des abolitionistes : donc il est "abolitioniste."

Sur tous les autres points les Vanocrates sont également inconséquents. S'agit-il des dépenses publiques, ils disent: "C'est à tort qu'on accuse l'administration actuelle d'extravagance et de prodigalité. Il "est bien vrai que le chiffre total des dépenses atteignant à peine treize millions, terme moyen, sous M. "Adams, et que maintenant ce chiffre total excède "trente sept millions, terme moyen; mais cela ne prouve rien: car nous prétendons que les dépenses ordinaires n'ont que doublé et que le surplus provient "des dépenses extraordinaires. Vous nous direz peut "être que toutes les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires sortent également de la poche du contribuable et cela peut être vrai; mais nous soutenons, "cependant, que les dépenses ordinaires doivent seules compter: Et voilà pourquoi l'administration n'est "point extravagante.

Est il possible de ne pas se payer de semblables raisons ?

S'agit-il du fameux bill des milices et de la part qu'y a prise M. Van Buren ? ils disent: "Ce bill "n'est pas plus mauvais que tant d'autres; d'ailleurs il "n'est pas juste que M. Van Buren en soit responsable, puisque c'est l'œuvre de M. Poinsett, œuvre "qui a été soumise au Congrès sans avoir été soumise au président. Il est bien vrai que ce projet, "qui ne fut présenté qu'en mars, avait été recommandé spécialement à la considération du Congrès "dans le message d'ouverture daté du 2 décembre; "mais cela ne tire pas à conséquence. M. Van Buren a bien pu recommander un projet de loi sans l'à "voir vu et, pour nous servir d'une expression consacrée, de confiance. "

Si, parfois, il s'élève une voix qui accuse l'administration de chercher incessamment à augmenter son influence, les organes de la Vanocratie disent: "C'est "une erreur! Le Président a bien rétréci dans sa main "la bourse et l'épée, il a bien augmenté le nombre "des fonctionnaires amovibles et leur a fait comprendre que le premier de leur devoir était le dévouement à sa personne et à ses principes; mais cela "prouve qu'il faut toujours tendre à diminuer l'influence du pouvoir." Admirable conclusion !

C'est ainsi que raisonnent les défenseurs du pouvoir sur à peu près toutes les questions. Peut-être, après tout, n'est-ce pas leur faute : défenseurs d'une cause détestable, que peuvent-ils faire ? Ne pouvant donner de bonnes raisons parce que leur cause ne le comporte pas, ils font de leur mieux pour l'acquit de leur conscience. Les plus candides parlent pour parler ou gardent un silence prudent; mais les zélés, qui ne peuvent s'accommoder d'un semblable genre de défense, parlent pour donner le change : ils cherchent à déplacer les questions pour arriver à leur but; en un mot ils se font sophistes par nécessité.

Ils sont plus à plaindre qu'à blâmer : d'autant plus que tous leurs efforts n'aboutiront à rien.

Hier matin, un M. Hogan a été trouvé mort dans son lit, rue Conti. On dit que cet infortuné s'est empoisonné involontairement en buvant du laudanum, croyant boire du *peppermint*. M. Hogan faisait partie de la Compagnie de Pompiers No. 7, et il a été conduit hier soir à sa dernière demeure par un bon nombre de ses camarades.

INCENDIE.—Hier soir à 8 heures, le feu a éclaté au rez-de-chaussée du magasin de MM. Walton et Cockayne situé rue de la Vieille Levée, 2de. Municipalité. Grâce à la diligence des pompiers, le feu a été promptement éteint. Les marchandises qui se trouvaient dans ce magasin ont été très-endommagées.

☞ On trouvera dans la partie anglaise de notre feuille le tableau mensuel de situation des banques de la Nouvelle Orléans.

MEETING.

Conformément à l'avis publié dans les gazettes de la paroisse et de la Nlle. Orléans, une assemblée nombreuse des votans whigs a eu lieu à Carollton, paroisse Jefferson, jeudi le 3 septembre.

L'assemblée s'est organisée par la nomination de M. Charles Derbigny à la présidence.

MM. Abner Phelps, Théophile Fortier, B. Leech, P. L. Labarre, H. F. Dugué et Minor Kenner comme vice-présidents.

MM. M. V. Labarre et L. M. Davidson ont été nommés secrétaires.

Le président ayant exposé par un discours dans les deux langues, l'objet de l'assemblée, matin a été faite et secondée, de nommer un comité pour rédiger des résolutions.

Le président a nommé pour former ce comité, MM. B. C. ELLIOTT, C. FERINGUE, L. BOULIGNY, O. FORTIER, J. CHARBONNET, F. P. LABARRE, L. BURTHE, L. DESCHAPELLES, J. HAMPSON, J. H. STURGES.

Après une courte absence, l'hon. B. C. Elliott, comme rapporteur du comité, a présenté les résolutions suivantes qu'il a appuyées dans un discours plein d'éloquence.

RESOLUTIONS.

Attendu que dans l'opinion de cette assemblée le moment est venu où tout vrai patriote doit s'éveiller et prendre une part active dans la grande lutte qui doit décider de nos libertés en novembre prochain; attendu que est de notre conviction intime (jugeant des évènements futurs par les évènements passés) qu'à moins d'efforts puissants et immédiats de notre part, nos franchises sacrées, garanties par notre constitution et payées du sang de nos aïeux, seront foulées aux pieds; et attendu aussi que nous croyons une réforme dans l'administration de notre gouvernement nécessaire à la conservation de ces franchises, et qu'il est du devoir de tout citoyen des Etats-Unis, d'exprimer son opinion publiquement et de voter librement d'après les exigences de sa conscience.

En conséquence, résolu :

1o. Que nous ferons tous nos efforts afin d'empêcher la réélection de Martin Van-Buren, et de Richard M. Johnson, comme président et vice-président des E. U.

2o. Que prétendre confisquer dans l'intégrité, le patriotisme et les capacités du général William Henry Harrison et de John Tyler, nous leur donnerons notre dévouement et tout l'appui en notre pouvoir, et ferons tous nos efforts pour assurer leur élection comme président et vice-président.

3o. Que reconnaissant l'inutilité d'énumérer de nouveau les mille et mille abus de ce gouvernement corrompu et inefficace, nous, comme whigs ayant à cœur l'intérêt général de notre pays, nous unissons pour anéantir des inimitées personnelles, résolus à user de tous moyens légaux et honorables afin d'opérer telle réforme dans l'administration des affaires publiques, qui assureront pour l'avenir: paix, concorde et prospérité à notre patrie bien aimée.

4o. Que chacun de nous se rendra à l'urne électorale et se conformera à cette devise : "Union of the whigs for the sake of this union."

5o. Que nous nous joignons à nos frères whigs de la paroisse d'Orléans pour l'exécution de leur louable entreprise, et à cet effet, recommandons la nomination d'une représentation convenable des whigs de cette paroisse pour assister à la convention qui se tiendra à Béton-Rouge le 28 de ce mois.

6o. Considérant cette mesure favorable à notre cause, nous recommandons la transformation immédiate de cette assemblée en une association Tippecanoe de la paroisse de Jefferson, et nous soumettons l'adresse du Club Tippecanoe de la paroisse voisine expliquant l'objet de sa formation.

Sur motion les résolutions rapportées par le comité ont été adoptées à l'unanimité.

L'adresse de l'Association Tippecanoe de la Nlle. Orléans a été lue et approuvée, et en vertu de la 5me. résolution, le président a nommé les personnes dont les noms suivent délégués à la convention whig qui doit avoir lieu à Béton-Rouge le 28 du courant.

Minor Kenner	Eugène Fortier,
L. Barthe,	F. P. Labarre jr.
M. V. Labarre,	Adolphe Villars,
Henry Dugué,	John M. Bach,
Jacques Charbonnet,	Felix McKenney,
Romual Labranche,	A. F. Labarre,
P. La Boston Duchapelas,	A. Leech,
Jno. Ion,	Clément Brown,
Henry Barthe,	Baxter Layton,
F. H. Fenchier,	H. J. Hyde,
B. C. Elliott,	John W. Cochrane,
Abner Phelps,	Falcon Volant,
Samuel S. Kip,	B. Gucker,
Louis Montault,	J. F. Irwin,
L. M. Davidson,	A. F. Labarre,
L. F. Générès,	John Richardson,
V. Livaudais,	Wm. C. Goodrich,
Joseph Lainer,	J. V. Labarre,
Théophile D'Aunoy,	J. J. Cain,
Gustave Leroy,	W. R. B. Wills.

Sur motion il a été résolu qu'il sera nommé un comité général de vigilance, chargé de suivre l'élection pendant les trois jours et dans chaque district, afin d'empêcher l'admission des voix illégales et d'employer tous les moyens honorables pour faire voter tous ceux de parti whig qui pourraient en avoir le droit.

Le président a nommé les personnes dont les noms suivent, membres de ce comité.

COMITE DE VIGILENCE.

L. F. Générès,	J. Dumeau,
B. C. Elliott,	R. Leech,
F. Dugué jr.	G. A. Waggaman,
J. McKinney,	C. Dronet,
A. Phelps,	E. Labranche,
W. R. B. Wills,	F. Fortier,
A. Lainer,	L. Romault,
L. M. Davidson,	F. Fenchier,
S. E. Kip,	P. H. Fanchier,
J. McGarey,	P. Trouard,
P. A. Guillotte,	J. Fauché,
J. M. Bach,	N. N. Destrehan,
J. J. Cain,	J. Charbonnet,
W. C. Goodrich,	Valcour Volant,
M. M. Dowler,	G. Leroy,
L. Bouligny,	P. Boutté,
J. Laizer,	D. Villars,
L. Borthe,	Louis Rondeau,
J. Green,	A. Lafort,
P. Soniat,	Victor Coulon,
P. P. Labarre jun,	Hypolite Terrebonne,
J. A. Sieveneu,	Fr. Rigaud,
P. Sauvé,	P. A. Pé,
J. R. Holliday,	M. Commagère,
M. Kenner,	T. Boutté.

Sur motion, résolu qu'un comité de finances sera nommé, chargé de se procurer dans la paroisse, les fonds nécessaires pour défrayer les dépenses incidentes de l'élection, et d'en faire tel usage que le dit comité pourra juger convenable et dans l'intérêt de la cause whig.

Le président a nommé MM. Miner Kenner, L. F. Générès, F. Dugué, J. H. Sturges, L. Labranche et L. M. Davidson, membres de ce comité.

Conformément à la 6me. résolution, il a été résolu à l'unanimité, que cette assemblée se formera en affiliation de la Société Tippecanoe de la Nlle. Orléans, sous le nom d'Association Tippecanoe de la paroisse Jefferson, et sera gouvernée par les réglemens de la dite société.

Sur motion, Résolu : que les délibérations de cette assemblée soient publiées, dans les deux langues dans les gazettes de la paroisse et dans les gazettes whigs de la Nlle.-Orléans.

Sur motion, résolu que les remerciments de l'assemblée soient offerts à Mr. J. McDonald pour l'usage de sa salle.

Cette assemblée faisant maintenant l'Association Tippecanoe de la paroisse Jefferson, s'est ajournée jusqu'au 5me. samedi d'octobre prochain à midi.

CHARLES DERBIGNY, Président.
M. V. LABARRE, } Secrétaires.
L. M. DAVIDSON, }

INTERIEUR.

On lit dans le *Morning Courier and Enquirer* de New-York :

Deux Prédictions. Nous prédisons que la majorité du général Harrison sur M. Van Buren dans le seul état de New-York excedera vingt mille, et nous prédisons que la majorité de notre candidat dans les collèges électoraux sera plus grande que le nombre total des votes qu'obtiendra M. Van Buren.

Le *Passé et l'Avenir.* Quand M. Van Buren fut élu en 1836, il obtint 170 suffrages (148 seulement sont nécessaires.) Sur ce nombre les Etats suivants lui donnèrent 74 voix :

New-York,	42	1
Connecticut,	8	
Rhode Island,	4	
North Carolina,	15	
Louisiane.	5	

Après les dernières épreuves électorales, croira-t-on qu'il puisse obtenir les voix d'un seul de ces mêmes Etats ? Croit-on par hasard qu'il puisse obtenir en 1840 les voix des Etats qui ont voté pour lui en 1836? Sur quel fondement appuie-t-on donc l'espoir de sa réélection ?

VOTE DE NEW YORK.

Le tableau suivant indique le nombre de voix données dans l'Etat de New York à diverses époques.

1789	Pour gouverneur	12,253
1801	do	45,651
1813	do	81,041
1820	do	93,437
1826	do	195,920
1828	do	276,583
1830	do	252,035
1832	Pour les électeurs présidentiels,	323,235
1834	do do	350,908
1836	Pour gouverneur,	305,358
1837	Pour sénateurs,	296,203
1838	Pour gouverneur,	375,406
1838	Pour lieut. gouverneur,	375,864

CONVENTION A BUNKER-HILL.—Aujourd'hui a lieu, à Bunker-Hill, une grande convention qui s'y réunit afin de célébrer l'anniversaire de la victoire de Perry sur la flottille anglaise du lac Erie. Ce sera, d'après toutes les probabilités, une belle solennité patriotique; nous aurons sous peu de jours des détails à ce sujet.

Iowa.—La population de ce territoire en 1838 était de 22,859 individus; d'après le recensement de 1840 elle est de 43,117; ainsi elle a presque doublé en deux ans. Les whigs de l'Iowa ont nommé comme délégué de ce territoire au Congrès, M. Rich.

NEW-YORK. *Le Président*, qui a dû partir le 1er courant, a été visité pendant son séjour dans cette ville par un nombre considérable de curieux. Un journal porte ce nombre à 10,000 et cite parmi les visiteurs l'hon. S. S. Prentiss, de Mississipi, M. Woodruff de la Louisiane, gén. Wilson, de New-Hampshire, &c. Le même journal fait, à cette occasion, de grands éloges de la politesse et de la courtoisie de cap. Kean.

—*Sérénade à Fanny Elsler.*—Les Allemands qu'un attroupement avaient tout récemment empêché de donner une sérénade à leur compatriote, Fanny Elsler, ont été plus heureux le 27 août dans la nuit: accompagnés d'un corps plus nombreux de gens de paire et entourés d'une foule considérable, ils se sont rendus devant l'hôtel qu'habite la charmante danseuse, et là pendant deux heures environ ils ont exécuté des aire allemands ainsi que les principaux aire nationaux de notre pays. Tout s'est passé à la grande satisfaction des musiciens et des assistans; il n'y a pas eu la moindre apparence de trouble, et les Allemands ont ainsi établi par cette pacifique démonstration leur droit à "s'amuser comme ils l'entendent, en tant que la chose est compatible avec l'ordre et la tranquillité publique."

On lit dans le *New York Express*:

"Le compte courant de M. Van Buren, peut-être établi comme suit :

Marin Van-Ruine,	Doit.
Pour espèces qui se trouvaient dans le Trésor.....	$26,000,000
Pour autant reçu en droits de douane et produits de terres publiques.....	20,000,000
Montant des Bons du Trésor émis...	15,000,000
Certificats de dépôts pour or et argent non déposé.....	*Mémoire*
	Avoir.
Un trésor vide.....	0
Une dette créée en pleine paix.....	15,000,000
Les revenus publics épuisés.....	0
Le crédit ruiné.....	0

GOUGAL A LIVERPOOL.—Le président vient de nommer consul à Liverpool Philippe *Shayler* en remplacement de M. Ogden qui a donné sa démission.

EXTERIEUR.

FERNAMBUCO.—Le schooner *Rienzi*, arrivé à Boston le 27 août, a apporté des nouvelles de Fernambuco, jusqu'au 21 juillet. La farine y était descendue à 15 pour cent; les cuirs à 140 rs.; le cours des sucres est toujours faible; la plus grande partie de la récolte est déjà sur le marché et le reste y arrivera dans le courant d'août.

Les nouvelles politiques n'ont pas une grande importance; quelques mouvemens insurrectionnels dirigés contre la régence actuelle ont été facilement appaisés.

VARIETES.

NOSTRADAMUS ET NAPOLEON.

.....Un soir, Napoléon se readant à la Malmaison. Il aimait beaucoup à y causer merveilleux, surtout avec Joséphine qu'il savait être très-superstitieuse. Un soir donc il arrive, parle de ses immenses projets et termine en remettant entre les mains de l'impératrice un vieux livre manuscrit composé en 1542.

—Tiens, lui dit l'empereur en ouvrant cet in-12, relié en parchemin et jauni par le temps, regarde et lis.

Joséphine lut à haute voix :

Prédiction de Maistre Noel Olivarius.

—Eh bien ! demanda Joséphine.

—On dit qu'il est ici question de moi, répondit l'empereur.

—Comment, dans un livre publié en 1542?

—Lis donc.

L'impératrice essaya; mais comme le style était en vieux français, et les caractères mal formés, elle resta quelques instans à parcourir des yeux les trois pages de ce chapitre, puis, d'une voix assurée, elle commença ainsi :

"La Gaule Italé verra naître loin de son sein un être surnaturel; cet homme sortira tout jeune de la mer, viendra prendre langue et mœurs chez les Celtes-Gaulois, s'ouvrira encore jeune, à travers mille obstacles, chez les soldats, un chemin, et deviendra leur premier chef. Ce chemin sinueux lui laissera force poisons d'en viendra guerroyer près de son natal pays par un lustre et plus.

"Outre-mer sera vu guerroyant avec grande gloire et valeur, et guerroyera de nouveau le monde romain.

"Donnera lois aux Germains, pacifiera troublée et terrorisée aux Gaulois Celtes, et sera sinsi nommé, non par mais par après appelé *Imperator* par grand enthousiasme populaire.

"Batailles partout dans l'empire, étonnement prince, seigneurs, roi, par deux lustres et plus... Puis il

QUARTIERS GENERAUX,
Nouvelle-Orléans, le 24 juillet 1840.

CONFORMÉMENT aux lois de cet Etat, la milice sera inspectée par l'adjudant et l'inspecteur général, dans l'ordre suivant:

Le 12me. régiment, dans la paroisse St. Tammany et Washington, le jeudi, 3 septembre prochain, à l'endroit désigné par le colonel.

Le 16ème régiment dans la paroisse St. Hélène, samedi le 5 septembre à Ponchatoula.

Le 21me. régiment, à Cut Off, Fédéline, lundi le 7 septembre à Cléman.

Le 16me régiment, à Ouest Féliciana, mardi, le 8 septembre à *Sterlings old Fields.*

Le 8me régiment à Pointe Coupée, mercredi le 9 septembre au *Parish Court House.*

Le 14me régiment à Est Baton Rouge, le vendredi 11 septembre à Baton Rouge.

Le 6me. régiment, à Ouest Baton Rouge et Iberville, samedi, le 19 septembre, à Plaquemines.

Le 22me régiment, à Lafourche intérieure et Terre Bonne, mardi, le 15 septembre à Thibodeaux-ville.

Le 7me régiment, dans la paroisse d'Assomption, mercredi le 16 septembre à Napoleonville.

Le 5me régiment, dans les paroisses d'Ascension et de St. Jacques, l'aile droite jeudi, le 17 septembre à Donaldsonville, et l'aile gauche, vendredi le 18 septembre près de la Cote du Cocos dans la paroisse St. Jacques.

Le 4me régiment dans les paroisses St. Jean Baptiste et St. Charles, samedi le 19 septembre près de l'église du Bonnet Carre.

Le 24me régiment, dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson, lundi, le 21 septembre, dans la ville de Lafayette.

Le 3me régiment, dans les paroisses St. Bernard et Plaquemines; l'aile droite, mardi, le 22 septembre à la Terre aux Bœufs ou aux environs, et l'aile gauche mercredi, le 23 septembre à la Pointe à la Hache ou aux environs.

Le 1me régiment dans la paroisse de Ste. Marie, lundi, le 5 octobre, à Franklin.

Le 15me régiment dans les paroisses de St. Martin et Lafayette — l'aile droite, mercredi le 7 octobre à St. Martinville, et l'aile gauche, le 8 octobre à Vermillionville.

Le 10me régiment, dans la paroisse St. Landry, vendredi le 9 octobre aux Opelousas.

Le 13me régiment, dans la paroisse d'Avoyelles, lundi, le 10 octobre, à Marksville.

Le 17me régiment, dans la paroisse des Rapides, mercredi le 14 octobre à Alexandrie.

Le 18me régiment, dans la paroisse des Natchitoches, samedi, le 17 octobre à Natchitoches.

Le 19me régiment, mardi le 20 octobre, à Monroe, paroisse de Washita.

Le 20me régiment, vendredi le 23 octobre, à Harrisonburg paroisse de Catahoula.

Le légion de la Louisiane, dimanche, le 8 novembre, à la Nelle Orléans.

La brigade de Washington et celui des Américains de Naissance, lundi, le 9 novembre, à la Nelle Orléans.

Les 1er 2me et 4me régiments, samedi, le 14 novembre à la Nouvelle Orléans.

L'Etat-Major nommé spécialement fixe pour les revues sera 10 heures a. m., mais si les troupes sont assemblées à cette heure elles ne seront renvoyées qu'après midi, jusqu'à ce qu'elles aient été inspectées par les officiers.

Les brigadiers généraux sont spécialement chargés de l'exécution de ce ordre, et le transmettront ponctuellement aux chefs de chaque corps à inspecter, et prendront toutes les mesures préparatoires pour faciliter l'exécution complet de leurs corps.

4. Les brigadiers généraux sont requis d'être présents aux inspections des corps de leurs brigades respectives et de fournir à l'adjudant et inspecteur général un rapport complet de leur inspection. Si quelque accident empêchait cette inspection par l'officier nommé à cet effet, qui rendrait cette inspection impossible dans plusieurs paroisses, le brigadier général passera cette inspection et en fera son rapport aux quartiers généraux.

5. Les brigadiers généraux ont la latitude de changer le lieu de réunion fixé pourvu qu'ils ne changent rien aux autres ordres pour cet objet.

6. Les brigadiers généraux sont requis de compléter l'organisation des différents corps de leurs brigades et d'en faire le rapport aussitôt qu'ils le pourront aux quartiers généraux, en y joignant leur avis sur les officiers inspections, si cela est possible, avant l'assemblée de la législature.

7. Chaque officier auquel partie indra est ordre devra en accuser réception par retour du courrier par lettre adressée à l'adjudant et à l'inspecteur général à la Nouvelle Orléans; et chaque officier qui recevra cet ordre est également requis de le faire connaître à tous ceux qui sont sous son commandement, sans pour cela en attendre la transmission de la part de son supérieur immédiat que quelque accident pourrait empêcher de le faire.

Par ordre du Lt. commandant en chef,
PERSIFORE SMITH,
27 août—2me. Adjudant et inspecteur général.

COMPAGNIE DE CHEMIN A CRÉNEAUX
De la Nouvelle-Orléans et Bâton Rouge.

A une assemblée spéciale des Actionnaires de cette Compagnie, tenue vendredi 4 septembre 1840, le procès-verbal et les résolutions suivantes ont été adoptés :

ATTENDU que le Président et les directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer entre la Nelle-Orléans et Bâton Rouge, dans leur rapport du 1er Janvier 1840, ont pris une résolution pour réclamer deux paiements de deux piastres chacun du fond capital de la dite Compagnie, sur chaque action de cette Compagnie, et attendu que les actionnaires ont pour le paiement d'un dits règlements a été prolongé à cette même de la direction tenue le 17 juin dernier, et qu'il le paiement des dits règlements a été fixé au premier jour de Décembre prochain ;

Attendu que cette assemblée est la première de la direction dans laquelle il y ait un quorum depuis l'adoption de la résolution ci-dessus, et qu'il est nécessaire de fixer un jour pour le paiement des dits paiements ;

En conséquence, il est résolu par le président et les directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Nashville, que la résolution passée à la séance du 17 juin dernier, prolongeant le jour de paiement des deux dits règlements, a été considérée et rejetée, et qu'il soit fermé un nouveau de deux piastres par action payables le 1er Mars 1841, le premier paiement des deux dits règlements, et le même section de la charte, lesquelles deux piastres devront être payées sur chacune des actions du fond capital de la dite compagnie, tenues par les actionnaires, et sur lesquelles il a été payé deux piastres par action, ainsi que sur tout le capital qui a pu être changé, bien entendu que l'appel fait aux actionnaires, comprend tous les actionnaires ayant payé les deux premières piastres payées sur chacune d'elles, de manière à rendre toutes les actions égales, ayant chacune trois piastres payées.

Il est de plus résolu, qu'à toute époque pendant les deux mois qui suivront l'adoption de cette résolution, tout actionnaire qui abandonnera un tiers payé de chaque action, sera exonéré sur les actions retenues le montant payé sur les autres ; pourvu qu'aucun paiement ainsi fait n'excède $60 par action, et pourvu encore que dans le cas où la législature refuserait d'accorder une charte, les actionnaires qui auront payé d'actions et de paiement, ainsi que ceux ayant d'être mentionnés, toute actionnaire qui aura profité de ce privilège, dans les dits jours qui seront fixés par la dite résolution, seront après en avoir reçu avis par des avis publiés dans deux des journaux qui se publient dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et dans l'Ouest d'Offre pour vendre leurs actions de capital, tout paiement qui pourra rebouter à [illegible] droits aux actions [illegible]

[illegible] ce qui précédent, signées par le président et les directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Bâton Rouge, et publiées dans les journaux français et anglais, seront pour avant le 10 novembre prochain époque à laquelle est recouvrir sur le paiement du premier [illegible] de deux piastres chacune cette ville pour être distribuées. Ils sont donc priés d'envoyer des copies de leurs avis et de leurs connaissements aux soussignés.

THOMAS M. CAZNEAU &
JOHN D. JONES.
Directeurs.

NOUS venons de s'établir une maison de commerce en cette ville sous la raison de
HOLLANDER & BRAUN.
Qui sera liée à notre établissement de St. Louis Mo.
Nous nous retirons à
MM. B. Hollander, de Cincinnati.
" Peters & Millard,
" L. A. Bossier & Co de St Louis.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1840.
M. HOLLANDER,
L. BRAUN.
No. 42, rue Gravier.

EAU DE VIE.—En magasin, reçu par les derniers arrivages de Bordeaux :
50 demi-pipes eau de vie de la marque de J. J. Dupuy & co
75 do do do de Dumont.
35 do do do de Castillon,
25 quarts do do de champagne.
A vendre par F. JORDY,
8 sept—10 116, rue Royale.

VINEROUGE, LIQUEURS &c.—350 barriques vins rouges, Talence, St. Estèphe, St. Julien, Margaux &c.
2300 caisses do do do
500 bouteilles ancienne fine, 600,000 bouchons,
40 caisses liqueurs de la Martinique, qualité supérieure
150 do Absynthe, Kirsch, Curaçao, &c.
A vendre par F. JORDY,
8 sept—10 116, rue Royale.

AUX NEGOCIANTS ET VOYAGEURS.
ORILLION & BISSELL, à Plaquemine (Louisiane), sont priés a recevoir et à envoyer sous le plus bref délai, toutes les marchandises qui leur seront consignées et qui seront destinées aux Opelousas Attakapas et bayou Grosse Tête. Ils tiendront prêts des voitures et des waggons pour les prendre à Hard, en face de Débarcadère de Plaquemine. Les passagers pourront se faire inscrire sur le registre qui est déposé afin de s'assurer d'être transportés avec leurs effets au Village des Indiens Plaquemine, août 1840. 26 août—4d

BENJAMIN H. FIELD, de New-York, continuera les affaires qui lui laissait feu son frère Joseph B. Field, pour compte particulier, sous la raison de Field & Co., au No. 73, rue Bienville. 28 août—3d.

A VENDRE.
UNE Habitation située à 12 lieues au dessus de la Nouvelle Orléans, et de même bord, ayant 9 arpents et 16 toises de face, sur 40 arpents de profondeur. Il y a sur la dite habitation 80 arpents de cannes, et cent arpens de canne; une sucrerie, 2 vastes écuries, un moulin à main, 2 cabanes à nègres: 2 grands magasins, et deux maisons de maître. Le tout en parfait état. De plus, 20 et quelques chevaux et mules, 2 paires de bœufs, plusieurs charrettes et ustensiles nécessaires sur une habitation.
L'on vendrait aussi, 24 esclaves, parmi lesquels sont cinq enfans. Pour prix et conditions, s'adresser sur les lieux, (à la Nouvelle Orléans) à Mr. D. Forcelle, ou au No. 30, rue Thémistocles.
N. B. Si cette habitation n'est point vendue à l'amiable d'ici au 1er octobre prochain, elle sera mise à l'encan et vendue par bois d'un argent, si elle ne pouvait l'être en totalité. 7 sept—1m.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Paroisse de Jefferson.
EGAREMENT Succession de James Bunton, décédé.—Sam di le trois octobre 1840, à midi, en vertu d'un décret de la Cour des Preuves, de la paroisse de Jefferson, je vendrai au plus offrant et dernier enchérisseur, à la porte de la Barre de Cité, rue St. Louis, à la Nouvelle Orléans, l'esclave suivant appartenant en partie à la dite succession, savoir : Une moitié à Alexandre Ramond, savoir DAVID, âgée de 20 ans, bon travailleur moulinier.
Conditions de la vente—Un cinquième comptant, la balance à six, douze et dix huit mois de crédit, en billet hypothécaire (avec caution à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les billets devant porter intérêt à raison de dix pour cent l'an à partir de l'échéance jusqu'au parfait paiement sous que cette clause puisse être consé ère comme autorisant les acquéreurs à en approuver le paiement.
L'esclave sera mis en liquidation par les acquéreurs du moment de l'adjudication, mais ne sera livré que lorsque les conditions de la vente auront étaient remplies.
Acte de vente aux frais des acquéreurs.
2 sept Signé F. DUGUÉ, juge.

INDIENNE D'AUTOMNE.
LES soussignés ont l'honneur de informer les dames qu'ils ont reçu un second lot quelques balles d'indienne d'une qualité extra fine et dessins tout à fait nouveaux qu'ils détailleront à très bas prix.
26 st E. LEFEBVRE & FRERE rue Chartres et Conti.

EXTERNAT ET PENSION DE M. HARDY.
Rue de la Commune, No. 265.
LE soussigné informe respectueusement les populations française et espagnole, qu'il est prêt à recevoir des élèves en pleine pension et à les instruire grammaticalement dans la langue française :
Le système général de l'éducation dans cet établissement comprendra :
L'enseignement des langues française, espagnole, latine, italien et anglaise.
L'orthographe et la lecture de la prose et de la poésie.
La grammaire.
La calligraphie, d'après les princi. es Caractéristes.
La géographie ancienne et moderne.
L'usage des mappe monde.
La cosmographie.
La tenue des livres.
Les mathématiques pratiques.
L'histoire, l'éloquence, la philosophie naturelle.
La composition, la prononciation correcte des mots, la rhétorique.
L'arithmétique et la géométrie.
L'astronomie et la mythologie.
La logique, la constitution des Etats-Unis.
La botanique.
Et toutes les connaissances nécessaires à l'éducation.
CONDITIONS :
Pour l'anglais seulement.....
Pour le pensionnat.....
Pour le pensionnat, le blanchissage, le raccommodage, le français et de l'anglais.
Les objets qui doivent être payés séparément.....
Les objets nécessaires et modernes.....
Bassin.....
Sommes VELVET RIBBANS.....
Et vacuir et [illegible]
Bonnets.....
Billets d'admission aux leçons d'élocution et de chant.
☞ Les enfants dont les parents ne paieront pas régulièrement le prix de la pension seront renvoyés de l'institution. Les externes devront payer un mois d'avance, et les pensionnaires trois mois de la même manière.
TROILE à rolle de coton—300 pièces de la manufacture de Paterson nos 34 à 40 pouces de large, qualité supérieure, et pour bateaux à vapeur, fabriquée à Paterson, et vendue par [illegible] à vendre par
J. ALBERT, 92 St. Louis.

Traites, Lettres et Billets

TRAITES sur New York, à vendre par
8 sept 10, rue de la Douane.

LETTRES—Pastres manuscrits à vendre par
8 sept CHARLES CLEGG, 67, Royale.

LETTRES de change sur New York, de $1000, à de Baltimore, à vendre par
8 sept J. VAIRIN & Co, 26 Poydras.

EAU DE VIE—A vendre en bonne à la convenance des Acheteurs, par J. M. CABALLERO,
9 sept 21, Vieille-Levée.

LA Banque des Citoyens tire des chèques sur Philadelphie, à vue.
7 sept. J. B. PERRAULT, caissier.

BANQUE COMMERCIALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CETTE Banque tire sur Londres, et sur Paris.
1er sep GEO. KALL, Caissier.

Nouvelle-Orléans, 22 Août 1840.
ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
CETTE institution fournit des lettres de change sur Londres et Paris. A. BAUDOUIN,
8 sept caissier.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par
1 sept ROBIN, DAKON & Co,
50, rue Bienville.

AGENT du Mississipi—$4000 en billets de la Banque d'Agriculture, à vendre par
1er sep R. GRONING & Co.

TRAITES sur New-York à 60 et 90 jours de vue, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
4 sept 68, rue Gravier.

TRAITE sur Philadelphie, à vendre par
4 sept—3 HENRY TETE, 13, Conti.

TRAITES sur New York à vendre par
3 sept ANDREWS & ROTH, 40 Camp.

TRAITES sur New York à 60 jours de vue à vendre par
3 sept HUGO C. GILDEMEESTER, 45 Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par
31 st—2 GEO. & CHS. URQUHART.

TRAITES sur New York à vendre par
5 sept O. N. MIERGEDAES, 63 Bienville.

TRAITES sur Boston à vendre par
2 sept ISAAC BRIDGE & Co, 124 Magasins.

TRAITES sur New York à vendre par
2 sept R. GRONING & Co.

TRAITES sur Philadelphie à vendre par
7 sept JAMES D. DENEGRE, 40 Douane.

TRAITES sur Boston à vendre par
31 st VAN WYCK & Co, 38 Camp.

TRAITES sur France à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co,
30 st—3 86, Bienville.

TRAITES sur New-York de 3 à 60 jours à vendre par
30 st—4 BLANCHARD, EIMER & Co,
26, Bienville.

TRAITES sur Londres, à vendre par
7 sept J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
4 juil J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

TRAITES sur New-York, à vendre par
4 juil SCHMIDT & Co. 98, rue Bienville.

TRAITES sur New-York à bref délai, à vendre par
10 juil J. SMALL, 36, Gravier.

TRAITES sur Paris, à vendre par
31 st—4 BOUTIN, GALLY & Co, 97 Toulouse.

TRAITES sur Paris à vendre par
31 st—4 G. & C. URQUHART, No 9, Royale

TRAITES SUR BOSTON à vendre par
29 st VAN WYCK & Co, 38, Camp.

LETTRES de change sur Louisville, à vendre par
29 st HUGH G. HEWES & Co, rue Natchez

CHARBON—500 barils charbon de Canneel, maintenant en déchargement du navire Franklin, à vendre en quantités au gré des acquéreurs, s'adresser à E. F. JENKINS,
31 st—3 Encrapigne Poydras et magasins.

AVIS IMPORTANT.—Le Dr. Ale. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses